



Tarn Info Loup & Protection des troupeaux

N°18 décembre 2025



La FDO toujours en alerte : « Il est urgent que la réglementation évolue !»

Depuis l'arrivée du loup dans le Tarn, la FDO se bat au côté de la FNO pour défendre les éleveurs confrontés à la prédate. Malgré notre engagement constant, le projet d'arrêté actuellement en consultation constitue une véritable ligne rouge. En effet, le maintien d'un quota annuel de prélèvements, empêche toute avancée sérieuse. Pire encore, les mesures présentées comme des progrès ne sont en réalité que de nouvelles contraintes imposées aux éleveurs :

- Indemnisation conditionnée à des mesures de protection dès la deuxième attaque en cercle 2 ;
- Tirs de défense en cercle 3 conditionnés à des tirs d'effauchement préalables ;

• Durée de validité des autorisations de tir encore réduite ; Aucune évolution sur l'estimation de la population de loups ni sur le plafond des 19 % de prélèvements ! Alors même que le déclassement du loup au niveau européen a ouvert des opportunités majeures, le gouvernement français reste largement en dessous des enjeux.

Nous invitons tous les éleveurs ovins à répondre à la consultation en cours de ce nouvel arrêté avant le 19 décembre en s'opposant à ces mesures qui ne font que contraindre les éleveurs, sans solutionner le problème de la prédate. Il faut également plaider pour une augmentation du taux de prélèvement et le corrélérer à la pression de prédate subie sur les élevages. Ce point est essentiel afin de passer à une vraie politique de régulation de la population de loups.

Allez sur le site :

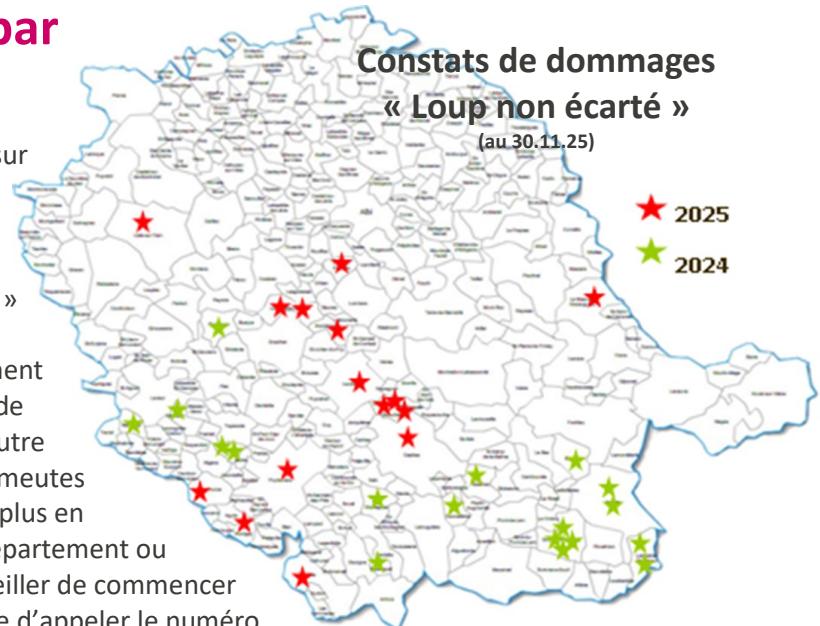
<https://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/projet-d-arrete-definissant-le-statut-de-a3276.html>

Tout le Tarn est concerné par les attaques !

Aujourd'hui les attaques ne sont plus localisées sur le Sud-Est du Tarn. Des zones de plaines du sud-est tarnais, au centre Tarn et jusqu'au Monts d'Alban, aucun cheptel n'est à l'abri. La cartographie des attaques classées « Loup non écarté » en 2025 par la DDT le montrent bien.

Petit rappel : plusieurs loups ont été génétiquement identifiés depuis 6 ans sur le Tarn et des indices de présence sont relevés tout au long de l'année. Autre facteur à prendre en compte : depuis 2 ans, des meutes sont présentes en Lozère et se reproduisent. De plus en plus d'individus isolés risquent de traverser le département ou de s'y installer. Nous ne pouvons que vous conseiller de commencer à protéger vos troupeaux. De plus, ayez le réflexe d'appeler le numéro d'urgence dès que vous retrouvez un animal prédaté ! Ca vous permettra d'être indemnisé si c'est une attaque de loup et de faire évoluer le zonage (cf. ci-dessous).

Vous souhaitez réfléchir à la protection de votre troupeau ?
Une journée de formation sera proposée au mois de mars par la Maison de l'Elevage. Information au 05.63.48.83.16



Rappel : Numéro d'urgence

Votre troupeau a subit une attaque ? Quels que soient les dommages, où que vous soyez dans le Tarn, il faut appeler le numéro d'urgence de la DDT dans les 72 heures :

05 81 27 52 84

Numéro disponible 24h/24 et 7j/7 (laisser un message avec vos coordonnées en cas de répondeur) Un agent de l'OFB viendra faire un constat de dommage dans les 48h.

Besoin d'information sur les aides ou pour le montage d'un dossier ?
Contacter la Maison de l'Elevage au 05.63.48.83.16

Les aides à la protection

Il existe des aides de l'Etat, pour les cheptels ovins, dans la mise en place de mesures de protection : aides aux chiens de protection, aides aux clôtures, aides à la surveillance. Petit rappel : différentes aides sont ouvertes en fonction de votre zone géographique. Ce zonage en « cercle » est revu tous les ans en fonction des indices de présence de loups, ainsi que du niveau de prédate subit sur la commune pendant 2 années consécutives. Pour 2026, le zonage n'a pas encore été validé par arrêté préfectoral.

Pour plus d'informations, un contact unique : Maison de l'Elevage du Tarn
05.63.48.83.16 ou accueil@elevage-tarn.fr

Tous les « Tarn Info Loup » sont sur le site www.elevage-tarn.fr

